AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP21-6-68 793726

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 3 au Bulletin N° 93

17 JUIN 1968

AVERTISSEMENTS -

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Pratiquement, le Mildiou est présent dans toutes les régions. Toutefois, ses manifestations sont encore rares et de nombreuses vignes sont indemnes de la maladie.

Les pluies orageuses de ces derniers jours ont pu être à l'origine d'une extension du Mildiou à partir des taches qui pouvaient déjà exister. Une nouvelle sortie de taches est donc à prévoir à partir du 20 Juin. Des pluies survenant à cette date risqueraient d'amener une extension dangereuse de la maladie.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement qui devra être terminé le 20 juin. L'utilisation des produits cupriques est à éviter pendant la floraison.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui pourra être confondu avec celui dirigé contre le Mildiou. Nous rappelons que la lutte contre le Black-Rot est obligatoire dans toutes les communes déclarées contaminées.

VERS DE LA GRAPPE

L'activité des papillons du premier vol a été dans l'ensemble très faible. Toutefois, dans les vignes sensibles à ces ravageurs et qui n'ont pas été traitées conformément aux indications données dans notre bulletin du 24 Mai on observe parfois la présence de chenilles. Dans ces situations, il est conseillé d'ajouter un produit à action curative à la bouillie destinée à combattre le Mildiou.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques de contaminations primaires sont terminés. Toutefois, les difficultés rencontrées pour exécuter correctement les traitements pendant la période pluvieuse de la fin du mois d'Avril et du début du mois de Mai n'ont pas permis d'assurer une protection parfaite, et des taches plus ou moins nombreuses sur feuilles et sur fruits sont visibles dans de nombreux vergers.

Cette situation nécessitera une protection permanente jusqu'à la cueillette des fruits. Les arboriculteurs devront donc renouveler la protection toutes les fois que les pluies ou le développement de la végétation, notamment le grossissement des fruits auront diminué fortement la protection du traitement précédent.

Les pluies orageuses des derniers jours ayant lessivé le dernier traitement, il est conseillé d'effectuer une nouvelle application.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans tous les cas où le traitement conseillé dans notre bulletin du 31 Mai a perdu son efficacité par suite des pluies de ces derniers jours, il y a lieu de le renouveler en ajoutant un produit efficace à la bouillie destinée à combattre les Tavelures.

P./30

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

MOUCHE DE LA CERISE

Le vol des Mouches se poursuit. Une nouvelle application est nécessaire conformément aux indications données dans notre Bulletin du 5 Juin.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les premiers foyers ont été découverts. La période actuelle est très favorable à l'extension de la maladie.

En conséquence, il y a lieu de généraliser à toutes les cultures sensibles le traitement conseillé dans notre Bulletin du 5 Juin. Dans tous les cas où ce traitement aurait été lessivé il est conseillé de le renouveler dans toutes les cultures non destinées à un prochain arrachage.

INFORMATIONS -

VIGNES

OIDIUM DE LA VIGNE

Dans tous les vignobles sensibles à cette maladie il y a lieu d'ajouter un soufre mouillable à la bouillie destinée à combattre le Mildiou de la Vigne.

ERINOSE DE LA VIGNE

Les manifestations de cette affection sont parfois très nombreuses dans certains vignobles. Des attaques sur grappes qui sont parfois confondues avec des manifestations du Mildiou sont visibles dans certains vignobles. Le traitement dirigé contre l'Oidium devrait être suffisant pour éviter une extension de l'Erinose.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE

Les conditions climatiques actuelles sont favorables aux contaminations. Il y a donc lieu d'effectuer un traitement, dès réception de ce Bulletin.

SEPTORIOSE DU CELERI

Les premières manifestations de la maladie sont observées dans les cultures. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à une extension rapide.

En conséquence, il y a lieu d'effectuer un traitement dès que possible en utilisant un des produits suivants : Produits cupriques 250 g de cuivre/hl ; Oxyquinoléate de cuivre (60 g/hl) ; Manèbe (160 g/hl) ; Mancozèbe (160 g/hl) ; Captafol (160 g/hl) ; Propinèbe (210 g/hl) ; Doguadine (100 g/hl) ; Carbatène + Manèbe 40 g + 120 g/hl.

Dans toutes les cultures où la maladie est présente, la protection sera à poursuivre régulièrement en tenant compte du lessivage par les pluies ou les arrosages.

TORDEUSES DU POIS

Le vol des papillons est en cours. Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans notre Bulletin du 24 Mai.

TEIGNE DU POIREAU

Le deuxième vol est commencé. En conséquence, il y a lieu d'assurer la protection des cultures en utilisant un des produits suivants : Parathion Ethyl (25 g/hl) ; Parathion Méthyl (40 g/hl) Diazinon (25 g/hl) ; Malathion (75 g/hl) ; Lindane (30 g/hl) ; D.D.T (100 g/hl).

MOUCHE DU CHOU

Le deuxième vol est en cours. Il y a lieu d'assurer la protection des cultures en tenant compte des indications données dans notre Bulletin du 2 Avril.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS